

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, Libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service journalier).

Départs de Saumur pour Nantes.		Départ de Saumur pour Paris.	
6 heures 36 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 49 minut. matin,	Express.
4 — 10 — —	Express.	11 — 50 — —	Omnibus.
2 — 58 — —	matin, Express-Poste.	6 — 36 — —	soir, Omnibus.
10 — 23 — —	Omnibus.	8 — 58 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Il n'y a pas plus de dissidence entre la France et l'Angleterre sur les conclusions pacifiques à ratifier, qu'il n'y en a eu sur les moyens propres à les obtenir. Toutes les deux marchent du même pas, avec la même entente et avec un désintéressement égal vers les résultats heureux qui acquièrent de plus en plus un caractère de certitude.

Quant aux journaux de Londres, pour bien les comprendre, il faut savoir les lire; il faut tenir compte de l'habitude qu'ils ont d'exagérer et de surfaire leurs prétentions, pour atteindre le résultat plus modeste qu'ils ambitionnent. C'est un procédé familier au peuple anglais et qui ressort naturellement d'un usage éminemment propre aux nations commerçantes. Au fond, depuis le *Morning-Post* jusqu'au *Times*, tous les journaux britanniques souhaitent aussi sincèrement la paix que les organes de la presse française. Nous parlions du *Times*; voici comment il s'exprime dans son dernier numéro, portant la date du 22.

« Nous apprenons de Vienne que la Russie a purement et simplement accepté les propositions faites par l'Autriche et les Puissances occidentales comme conditions fondamentales du futur traité de paix. Peut-être semble-t-il de mauvais goût d'ergoter sur une nouvelle aussi heureuse; néanmoins, nous avouons que nous eussions été plus contents, si les conditions avaient été offertes à la Russie, sous une forme qui les eût présentées, non comme la base d'un traité, mais comme le véritable traité même. Il se peut que sur ce point eussions-nous tout-à-fait tort. Les conditions sont acceptées purement, simplement et sans réserve. Il n'y a donc pas, si l'on est de bonne foi, à disputer là-dessus; la meilleure manière de les mettre efficacement à exécution est tout ce qui reste à discuter. Si nous nous écartons une fois de cette règle simple et claire, nous nous trouverons entraînés dans des querelles et des discussions interminables, et nous finirons par être mystifiés ou peut-être faussement dépouillés, par la plume diplomatique, de l'avantage que nous avons conquis par l'épée. Si nous

nous attachons fermement aux conditions qui ont été arrêtées, la question pourra être bien résolue. »

Certes, il serait difficile de trouver dans ces appréciations autre chose que ce que les journaux bien intentionnés de Paris et des départements ont exposé eux-mêmes.

Ainsi que le *Journal des Débats* en témoignait, hier, le désir, la paix se fera et se confirmera par l'entente réelle et préservatrice de la France et de l'Angleterre, soit pour le présent, soit pour l'avenir, et la Russie ne parviendra pas plus, après la ratification du traité que pendant les trois dernières années de négociations et de guerre, à affaiblir l'alliance qui a sauvé contre elle les droits de l'Europe et la cause de la civilisation. Il faut qu'on le sache, si la paix est conclue, ainsi qu'on est fondé à le croire, elle aura toute l'efficacité désirable pour le présent comme pour l'avenir. — Havas.

Le *Morning-Chronicle* publie la dépêche suivante: — « Berlin, mardi soir 22 janvier. — « On ne croit pas ici à l'assertion des journaux anglais qui ont dit qu'on exigeait de la Russie qu'elle renoncât à fortifier les îles Aland. — La nécessité des économies est devenue si grande en Russie, que le Czar, en réglant le budget pour 1856, a supprimé toutes les pensions accordées dans les deux dernières années, excepté celles accordées pour le service militaire. — On s'attend, dans les cercles diplomatiques, à ce que les alliés conserveront une armée d'occupation en Turquie, jusqu'à ce que les réformes en faveur des chrétiens soient mises à exécution et fermement établies. On craint des difficultés sur ce point de la part de la Russie et de la Turquie. — Une armée d'occupation, dit-on, sera exigée pour les Principautés; elle serait formée de troupes anglaises ou françaises, ou partie des unes et partie des autres. — Nous apprenons, par la voie de Vienne, que le fil électrique établissant la communication entre Constantinople et Belgrade, fonctionne de nouveau, après un mois au moins d'interruption. »

On nous écrit de Berlin, le 22 janvier. — « Un courrier russe est arrivé, ici, ce matin, de Saint-

Petersbourg, avec des dépêches importantes. Ces dépêches sont relatives à la position de la Prusse en présence des négociations projetées. Le baron Budberg les a transmises immédiatement au président du conseil qui les a portées au Roi. Peu après, l'adjudant-général de Gerlach a été également chez Sa Majesté. On prétendait, ici, aujourd'hui, que la Russie avait désigné, comme plénipotentiaires aux prochaines conférences, le prince Gortschakoff et le baron de Brunow. » — Havas.

Le gouvernement autrichien négocie avec le colonel Manteuffel sur les propositions à soumettre à la Diète germanique. Il paraît que la Prusse et l'Autriche ne sont pas parfaitement d'accord, à cet égard, la Prusse voulant qu'on se borne à une simple communication que le Président de la Diète ferait à cette assemblée sur la situation actuelle; tandis que l'Autriche paraît avoir l'intention de présenter des propositions, proprement dites, qui aboutiraient à des résolutions. On ne doute pas, du reste, que les deux États ne parviennent à s'entendre sur les propositions à prendre, vis-à-vis de la Diète. — Havas.

On écrit également de Vienne, le 20 janvier: — « Il est arrivé, avant-hier, de Saint-Petersbourg, de Paris et de Londres, des dépêches qui ont été immédiatement communiquées au comte Buol, par les ambassadeurs qui les ont reçues. On y annonce au gouvernement autrichien que l'on a envoyé aux généraux commandants en Crimée, l'ordre de suspendre les hostilités et d'établir des lignes de démarcation nécessaires entre les diverses armées. Les négociations, relatives à l'armistice, continuent toujours et l'on espère qu'elles ne tarderont pas à donner un résultat satisfaisant. » — Havas.

SUSPENSION DES HOSTILITÉS PAR LA RUSSIE.

« Nous croyons qu'une nouvelle authentique a été reçue de Saint-Petersbourg que, le 18 courant, l'Empereur a envoyé l'ordre aux généraux russes en Crimée de suspendre les hostilités.

» Cette importante démarche publique montre la sincérité du désir de la Russie de faire la paix, dé-

FEUILLETON

UN HÉRITAGE

(Suite.)

Enfin, quand les premiers transports furent un peu calmés, il essaya de recourir à l'unique soulagement que présentait sa pensée; il voulut redire sur son clavecin l'air tyrolien que chantait Michaële le premier jour qu'il l'avait vue, qu'ils avaient chanté tant de fois ensemble, qu'elle murmurait encore à son heure suprême. Il lui semblait qu'en redisant cet air, il réjouissait l'âme de sa bien-aimée, qu'il sentirait cette âme, doucement attirée, accourir et battre des ailes; mais quand il fut au clavecin, ô surprise remplie d'épouvante! il eut beau interroger sa mémoire, sa mémoire refusa de répondre. La mélodie s'était envolée avec l'âme de la jeune fille. A plusieurs reprises, il s'efforça de la ressaisir; d'abord avec impatience, puis avec colère, puis enfin avec rage; inutiles efforts! la douleur avait tout effacé. Cette lutte acharnée et toujours impuissante devint une préoccupation, une obsession de tous les instants. Il partit pour le Tyrol; sur la cime des montagnes, dans le creux des vallées, prêta l'oreille aux chants des pâtres; aucune voix ne redisait l'air qu'avait chanté Michaële. Après avoir parcouru la Suisse et l'Italie, il revint en Allemagne, et sa douce folie prit une forme nouvelle. Il voyageait à pied, comme un pauvre étudiant, et chaque fois qu'il entendait

une voix jeune et fraîche, il s'arrêtait; dans les villes, sur les places publiques, quand il voyait la foule rangée autour d'une troupe de chanteurs ambulants, il se mêlait au groupe de curieux, et il ne s'éloignait qu'après avoir écouté le répertoire entier de ces virtuoses en plein vent.

Tandis que le comte Sigismond s'acharnait à la poursuite de cette mélodie tyrolienne qui fuyait devant lui, comme Ithaque devant Ulysse, il s'occupait bien rarement du soin de ses intérêts, on le comprendra sans peine. Avant de partir pour ses voyages, qui duraient déjà depuis plusieurs années, il avait recueilli et installé dans son château deux vieilles cousines de sa mère: Ulrique et Hedwig de Stolzenfels. C'étaient deux vieilles filles qui avaient persisté courageusement dans le célibat, n'ayant jamais eu qu'une seule passion, un neveu, assez mauvais garnement, qui les avait ruinées et qu'elles n'adoraient pas moins, sans espoir de le convertir. Depuis dix ans, le neveu Frédéric avait fait à la bourse des deux douairières de si fréquentes saignées, qu'elles n'avaient plus guère à lui offrir que leur affection. Pour lui, à son insu, elles avaient vendu diamants, dentelles et fourrures; il ne leur restait qu'un très-modique revenu dont elles vivaient à grand-peine, et Sigismond, en les recueillant, avait fait plutôt un acte de charité que de courtoisie. Elles avaient accepté avec empressement l'offre de Sigismond, et croyaient d'abord ne trouver

chez lui qu'un asile; mais en le voyant distrait, préoccupé, rêveur, ennemi de toutes les discussions qui touchaient aux réalités de la vie, elles comprirent tout le parti qu'elles pouvaient tirer d'un pareil caractère. Hautaines, acariâtres, n'ayant jamais fléchi jusque-là que devant les caprices de Frédéric, elles se firent humbles et douces pour Sigismond; sous prétexte de veiller à ses intérêts, elles s'emparèrent peu à peu de toute l'administration de sa maison. Pour lui laisser, disaient-elles, plus de loisirs, plus de libertés, elles s'offrirent à compter avec son intendant, avec ses fermiers, si bien qu'au bout de quelques semaines, elles avaient l'air de lui donner l'hospitalité. Le comte Sigismond à peine parti, Frédéric, en garnison dans une ville voisine, était venu au château, et avait débuté par disposer de tout, comme il eût fait de son patrimoine. Les chevaux, les meutes, les piqueurs, il mettait tout en réquisition et commandait en maître; les serviteurs, habitués à recevoir les ordres des deux vieilles demoiselles, voyant qu'elles obéissaient à Frédéric, lui obéissaient à leur tour. Officier dans un régiment de cavalerie, Frédéric était un jeune homme de bonne mine et pouvant se présenter partout avec avantage. Tous ceux qui le voyaient pour la première fois éprouvaient pour lui un sentiment instinctif de bienveillance, et lors même qu'on avait vécu avec lui pendant quelques mois, qu'on avait appris à le connaître, qu'on avait pu compter ses défauts, on ne pouvait

...sir qui, nous l'espérons, sera bientôt comblé par l'acceptation de conditions complètes et suffisantes. En même temps, il n'est que juste d'observer que l'acceptation par la Russie de l'ultimatum autrichien ne justifie pas encore une suspension des hostilités. Nous devons nous-mêmes signer les préliminaires de paix avant de nous abstenir d'actes de guerre. Il est aussi à propos de remarquer que, dans la saison présente de l'année, un ordre de suspendre les hostilités dans des lieux où personne ne peut aller, n'est autre chose qu'une simple formalité. Quoi qu'il en soit, cet ordre indique les inquiétudes que l'on entretient, sans aucun doute, à Saint-Petersbourg, touchant la question de nous engager dans une voie pacifique.

« Nous ne pouvons cependant oublier que tout ce qu'il y a de pacifique dans l'état présent des affaires est dû simplement à nos succès passés et à nos préparatifs actuels, et que si nous voulons être assurés de la paix, notre conduite la plus sage et la plus salutaire est de continuer nos efforts jusqu'à ce que nous signions avec la Russie les préliminaires d'un traité, premier pas qui sera, *ipso facto*, suivi de la cessation des hostilités. »

LES NÉGOCIATIONS.

« L'acceptation de l'ultimatum autrichien par la Russie a été seulement notifiée par le télégraphe, jeudi dernier. Cependant, les journaux et le public s'efforcent actuellement de trouver mille et une conclusions qu'un moment de réflexion démontrerait prématurées. »

« En premier lieu, le cabinet de Vienne aura à recevoir les dépêches officielles du comte Esterhazy touchant les particularités de l'acceptation russe; il devra ensuite adresser aux cabinets de Paris et de Londres un résumé de ce qui est arrivé, et ces cabinets auront alors à délibérer et à prendre une résolution. »

« Mais comme les dépêches d'Autriche, ci-dessus mentionnées, peuvent à peine être reçues avant deux ou trois jours, il est évident que le public doit montrer quelque patience, s'il ne veut pas tomber dans l'erreur. »

On lit dans le *Sund* du 23 :

« Nous recevons à l'instant une lettre de Paris qui nous informe qu'un armistice a été accordé par les puissances belligérantes et que ce document a été signé hier à Londres. »

Dans son numéro du 14 janvier, l'*Invalide russe* publie un rapport du général Gortschakoff sur les opérations militaires en Crimée. Nous en citerons le passage suivant sur une escarmouche qui a eu lieu du côté d'Eupatoria, et dont n'ont pas encore parlé nos correspondances :

« On mande d'Eupatoria, 31 décembre, que seize escadrons de cavalerie française, avec deux bouches à feu d'artillerie à cheval et une division d'infanterie, sont sortis de la ville et se sont dirigés vers le village Saki, précédés d'une avant-garde se composant de deux escadrons. Le commandant de nos avant-postes, commandant Dmitrieff, après avoir prévenu notre avant-garde du mouvement de l'ennemi, qui s'avancait avec des forces supérieures, a commencé à se retirer sur Saki et Tchobatar, poursuivi et menacé sur son flanc droit par les Français. Le commandant de l'avant-garde, général Milton, qui avait été averti de ce mouvement par le commandant Dmitrieff, jeta les Cosaques dans le défilé conduisant du lac Saki à Tchobatar, et dirigea deux sotnia (200 hommes) de cosaques du village Tousla, sur les derrières des escadrons ennemis qui s'étaient avancés à la poursuite de nos avant-postes, jusque dans le défilé où nos Cosaques avaient été postés. Ces escadrons, accueillis par le feu des Cosaques, menacés à dos par le mouvement des escadrons envoyés de Tousla, s'apercevant que sur les hauteurs de Tchobatar apparaissaient deux régiments de dragons et une batterie d'artillerie à cheval, se sont hâtés de rejoindre le gros des forces ennemies restées à Saki, et une demi-heure après, toutes les troupes ennemies rentrèrent à Eupatoria. Dans la poursuite aux escadrons ennemis, le capitaine d'état-major français Fouque a été fait prisonnier par nos Cosaques. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Trieste, le 24 janvier. — A Constantinople, le 14 janvier, les ambassadeurs des cours alliées avaient commencé à discuter avec la Porte les questions relatives à la reconstitution des Principautés, et aux réformes concernant les rajahs.

« Une rupture entre l'Angleterre et la Prusse était considérée comme inévitable, et l'on disait que la France et la Turquie suivraient, en cette circonstance, l'exemple de l'Angleterre. »

Saint-Petersbourg, 23 janvier. — Le général Osten-Sacken, commandant du 4^e corps, en Crimée, est rappelé.

Le général Helfreich le remplace.

Berlin, 24. — On apprend de Saint-Petersbourg, que l'Empereur, considérant les dépenses extraordinaires qui pèsent sur le trésor, vient de décréter une nouvelle émission de papier-monnaie, en dix-huit séries de 3 millions chacune, en tout pour une valeur de 54 millions de roubles d'argent.

(Constitutionnel.)

Marseille, jeudi 24 janvier. Le *Thabor*, arrivé de Constantinople avec des nouvelles du 13, a apporté le texte de l'ultimatum adressé à la Perse, par M. Murray, ministre britannique. Cet ultimatum porte : 1^o Que le gouvernement persan rendra la liberté à la princesse, femme de Mirza; 2^o qu'il reconnaîtra Mirza en qualité de consul de la reine d'Angleterre; 3^o que le premier ministre du shah se rendra à l'hôtel de l'ambassade anglaise pour y apporter des excuses et retirer sa note injurieuse.

M. Murray a laissé un agent à Téhéran, malgré quelque résistance, et menacé de le faire appuyer par une flotte anglaise dans le golfe persique.

La *Presse d'Orient* dément les bruits concernant le départ de M. Bourrée, de Téhéran.

Une collision grave a eu lieu entre des soldats turcs et autrichiens, à Roustchouk.

Le général Vivian, croyant à une attaque des Russes contre Kertch, et apprenant que des renforts arrivaient à l'ennemi par Genitschi et la Flèche d'Arabat, a demandé qu'on lui envoyât de Constantinople des officiers d'artillerie. Ces nouvelles et cette demande sont, du reste, antérieures à l'ac-

ception des propositions autrichiennes par la Russie. » Havas.

Marseille, jeudi 24 janvier. — Les nouvelles de Crimée sont du 9 : il tombait beaucoup de neige. La canonnade continuait des deux côtés. Les alliés ont fait sauter deux des docks de Sébastopol. Les Russes prennent leurs quartiers d'hiver à Simféropol et Batschi-Serai; les nouvelles de Kinburn portent que 30,000 Russes sont échelonnés entre Petrouska et Otchakoff, que, par suite, on craint une attaque contre Kinburn. La garnison en a été renforcée par des troupes amenées par le général Lebœuf; la flotte est embossée, afin d'aider à sa défense dans le cas où les Russes attaqueraient.

Les nouvelles de Trébizonde, du 5, annoncent que la terre est couverte d'une grande quantité de neige. Les habitants de Kars ont été respectés par les Russes.

Ici, à Marseille, sont arrivés 25,000 barils de farine d'Amérique. — Les blés baissent. — Le journal.

Madrid, lundi 24 janvier. — « Les Cortès discutent la loi électorale; après avoir résolu la question de la réforme des tarifs, elles passeront à la discussion du budget. »

« Les achats de vivres en Espagne destinés à la Crimée, pour le compte de l'Angleterre, sont suspendus. »

Madrid, mardi 24. — « Les Cortès ont décidé que l'affaire des miliciens qui se sont insurgés, le 7, sera portée devant les tribunaux ordinaires. »

« Hier, sont arrivés des ingénieurs de la compagnie du Grand-Central, chargés d'exécuter les travaux du chemin de fer de Saragosse. »

« Les bruits d'une nouvelle crise ministérielle, qui ont circulé, n'ont aucun fondement. » — Havas.

On lit dans la *Patrie* :

« Nous croyons savoir que M. le vice-amiral Tréhouart quittera Paris demain, pour se rendre à Toulon, où est le gros de l'escadre de la Méditerranée. La *Bretagne* a ordre de se rendre immédiatement de Brest à Toulon. On se rappelle que c'est sur ce beau vaisseau que l'amiral doit arborer son pavillon. »

« Des ordres ultérieurs décideront quelle sera la composition définitive de l'escadre de la Méditerranée. »

« La division de la Baltique, sous les ordres de l'amiral Pénaud, continuera à hiverner à Brest. »

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Mémorial de la Loire* : — « Voici un garde champêtre chez lequel l'amour du devoir l'emporte de beaucoup sur l'amour conjugal. Dernièrement, au moment de partir pour une de ses tournées habituelles, il fut étonné d'entendre sa femme lui demander de quel côté il comptait devoir diriger ses pas. Dissimulant l'embarras que lui causait une question qui sortait des habitudes de son épouse, il indiqua à celle-ci un itinéraire différent de celui qu'il se proposait de suivre. En entrant à son bateau, il aperçoit une femme faisant un fagot dans un bois; il court vers la délinquante et voit...

pourtant se défendre de l'aimer. Malgré sa vie dissipée, malgré ses folles dépenses, il relevait toutes ses folies par tant de bonne grâce, qu'il réussissait presque toujours à se les faire pardonner. Hedwig et Ulrique étaient en adoration devant lui; elles n'auraient pas tiré de leur bourse un kreutzer pour un pauvre, et pour lui elles eussent donné sans regret jusqu'à leur dernier thaler. Tout ce qu'elles demandaient en échange de leurs sacrifices, c'était qu'il daignât, de temps en temps, les visiter revêtu de son uniforme. Voir Frédéric en uniforme d'officier de cavalerie représentait à leurs yeux le bonheur suprême; elles n'estimaient pas que ce bonheur pût se payer trop cher. A cette heure encore, sous le toit d'Hildesheim, elles n'étaient préoccupées que d'une pensée. Le visage pâle et abattu de Sigismond, au lieu d'éveiller en elles une sollicitude maternelle, leur avait inspiré des espérances ambitieuses, qui étaient loin de leur esprit lorsqu'elles étaient venues s'installer au château. Elles avaient observé le train de vie que menait Sigismond; elles se disaient qu'en s'obstinant à vivre de cette vie étrange, il ne pouvait atteindre la vieillesse, qu'il dépasserait à peine la maturité, et, dans ce cas, à quelles destinées Frédéric ne pouvait-il pas prétendre, pourvu que le comte Sigismond consentit à lui laisser une partie de ses domaines? Et pourquoi ne les lui laisserait-il pas tous? En bonne conscience, trouverait-il à mieux placer son immense fortune? Quant à Frédéric, il ne songeait qu'à vivre joyeusement et ne prenait

aucune part à ces projets; il buvait les vins de Sigismond, estropiait ses chevaux, dépeuplait ses bois, mettait ses meutes sur les dents, et n'en demandait pas davantage; pourvu que l'avenir ressemblât au présent, il se déclarait amplement satisfait. Quand Sigismond revenait au château pour quelques jours, Frédéric ne changeait rien aux habitudes qu'il avait prises en l'absence de son parent, et celui-ci ne songeait pas à s'en étonner. Le comte vivait tellement en dehors du monde réel, toutes les forces de son intelligence étaient tellement concentrées sur un seul point, qu'il avait à peine conscience du bruit et du mouvement qui se faisaient autour de lui.

Les espérances d'Hedwig et d'Ulrique semblaient près de se réaliser. Sigismond maigrissait à vue d'œil. Il était de retour depuis près d'un mois; les deux vieilles filles, qui le gouvernaient comme un enfant et régnaient, lui présent, absolument comme en son absence, étaient désormais sûres de l'amener sans luttés, sans efforts, à l'accomplissement de leur volonté. Quelle ne fut pas leur consternation, lorsqu'un jour elles virent arriver au château d'Hildesheim une parente éloignée du père de Sigismond, dont elles n'avaient pas entendu parler depuis longtemps, qu'elles croyaient partie pour un monde meilleur! La foudre, en tombant à leurs pieds, ne les eût pas frappées de plus de stupeur. Le major Bildmann, qui avait toujours mené une vie fort déréglée, venait de perdre au jeu ses dernières ressources. Pour échapper au

dément qui les menaçait, sa femme Dorothee n'avait rien imaginé de mieux que de s'adresser au comte Sigismond. Instruite d'ailleurs de l'établissement des Stolzenfels au château d'Hildesheim, madame Bildmann, en femme prudente, était bien aise d'être sur les lieux pour veiller au grain et prendre sa part du gâteau. Connaissant le cœur excellent, l'inépuisable générosité du jeune comte, elle ne doutait pas qu'il ne lui offrit un asile; elle ne s'était pas trompée. Chemin faisant, elle avait arrangé dans sa tête un petit roman qu'elle lui débita d'un ton contrit et qu'il accepta comme une très-véridique histoire. Elle se garda bien de lui parler des désordres de son mari; elle mit sur le compte de depositaires infidèles l'anéantissement complet de son patrimoine. Sigismond se sentit attendri.

Et bien! dit-il, après l'avoir écoutée en silence, les deux cousines de ma mère occupent l'aile droite du château; venez avec le major vous installer dans l'aile gauche. Pour l'existence que je mène ici, il me restera bien encore assez de place.

Dorothee ne se fit pas prier. Huit jours après, elle revint avec le major Bildmann et le petit Isaac, affreux marmot dont elle avait oublié de parler. Le comte Sigismond était déjà parti pour courir après sa chimère. La stupeur d'Ulrique et d'Hedwig se changea bientôt en sourde colère: qu'on se figure deux pies-grièches en train de plumer un ramier, et qui voient trois autours s'abattre au milieu de la fête. Pour Frédéric, il eût ri de bon

son épouse! La pauvre femme a prié, supplié, pour obtenir son pardon, mais notre homme est resté inflexible. Il a verbalisé bel et bien. »

— Le bal de l'Opéra, dit une correspondance du camp anglais devant Sébastopol, trouve des rivaux en Crimée. Des billets lithographiés, avec une vignette représentant des officiers et des dames en galabris costumés, circulaient, le 7 janvier, dans les camps, au prix de 10 fr. chaque. Ces billets étaient ainsi conçus :

GRAND BAL PARÉ ET COSTUMÉ.

« Vous êtes invité à assister au bal de souscription qui aura lieu dimanche prochain, 6 du courant, au Cercle de MM. les officiers, tenu par M. Pugraire. »

« Grande Tombola à une heure du matin à l'occasion du jour de l'Épiphanie. »

« Prière de communiquer. »

Le bal devait avoir lieu dans le village français du Petit-Kamiesch, sur la route de Woronzoff. Nonobstant une nuit noire et une neige épaisse, la réunion était nombreuse tant en officiers français qu'anglais. Par malheur, le beau sexe n'était représenté que par quelques vivandières et quelques marchandes du Grand-Kamiesch. Mais la reine de la fête a été une dame russe, une géante de près de sept pieds de haut, escortée par un petit Russe, très-chétif, et dont le costume moscovite était extrêmement fidèle. On dit que la grande dame et son chevalier étaient deux officiers de dragons, et certainement leurs barbes et moustaches prêtaient beaucoup à la vraisemblance de cette assertion. La toilette de la géante russe était parfaite, elle a été très-admiree. La musique du 35^e formait l'orchestre. On a consommé nombre de bouteilles de prétendu champagne, et la fête s'est terminée au petit jour, aux hurrahs mille fois échangés entre les Français et les Anglais de : *Vive l'Empereur et l'Impératrice! vive la Reine!* (Constitutionnel.)

— L'Océan de Brest publie le fait suivant, que nous reproduisons ici comme on fait caractéristique des mœurs d'une certaine classe :

« Un de nos concitoyens, possédant, aux portes de Saint-Malo, une belle campagne, vient de tenter, dans l'intérêt des malheureux, l'opération suivante, dont l'insuccès nous afflige, parce qu'il semble avoir une triste signification.

« M... a voulu occuper dans ses champs et nourrir, à raison de 75 centimes par jour, tous les pauvres valides qui se présentent d'habitude chez lui, n'exigeant d'eux qu'un simple certificat attestant qu'ils étaient connus du maire ou du desservant de leurs localités. M... n'a pu en conserver aucun plus de quatre ou cinq jours.

« Ce trait ne doit point suspendre les bienfaits de la charité privée; mais, il faut le dire cependant, voilà les fruits amers de l'habitude du vagabondage, et nous ne savons comment on peut s'élever contre son extinction légale, sous prétexte que l'état de mendicité est la liberté du pauvre. Quelle liberté dégradante pour lui-même et pour l'humanité! »

— Le capitaine Angles, commandant le navire la Fortune, entré avant-hier au Havre, a eu le bonheur de sauver l'équipage d'un navire anglais dans sa traversée de Tuspan au Havre, au milieu de circonstances qui lui font honneur.

Ce navire, nommé l'Alma, se rendait de New-

York à Cadix, avec un chargement de douvelles. Il était tout à fait désemparé et coulait bas lorsque le capitaine Angles a recueilli l'équipage. Au même moment, un navire suédois, qui venait de reconnaître l'état de détresse où se trouvait le navire anglais, s'éloignait sans s'assurer si le navire français était dans des conditions à pouvoir se charger, pendant vingt jours ou un mois, d'un double équipage.

« Mais, dit le capitaine anglais dans son rapport, la position était trop pénible pour qu'un capitaine français ne s'offrit pas, d'un cœur ouvert, à recevoir des compatriotes, car la marine n'a pas de nationalité dans ces circonstances, et ne doit former qu'une seule famille.

— On assure que les conseils de révision seront réunis fort peu de temps après le tirage au sort et que l'appel de la classe aura lieu aussitôt après leurs opérations, ce qui permettrait de délivrer le plus tôt possible les congés aux hommes qui, dans les circonstances normales, étaient libérables au 1^{er} janvier dernier.

— On lit dans le Phare de la Manche :

« L'ordre est donné au port de Chersbourg de construire trente chalands de débarquement, portant chacun un canon de gros calibre et de grande portée. Deux de ces chalands, construits récemment, viennent d'être essayés à la mer avec leur artillerie, et ce n'est qu'après la bonne réussite de cette expérimentation qu'on a ordonné la construction des autres, faits sur le même modèle. Ces chalands sont destinés à la grande expédition de la Baltique, projetée pour le printemps prochain. Reste à savoir maintenant si les bruits de paix et les nouvelles qu'on nous donne sur les sentiments pacifiques de la Russie ne vont pas faire contremander la construction de ces radeaux. »

La suspension dans les préparatifs, que paraît craindre le Phare, ne nous semble pas probable. Il ne s'agit pas d'opérer quelques économies; mais, tout en négociant, la France saura se tenir prête à tous les événements.

— On écrit de Lyon, le 21, au Constitutionnel :

« Un grenadier de la garde impériale, qui, souffrant de ses blessures, avait obtenu, lors du passage de son régiment par Lyon, de séjourner quelques semaines auprès de son père, ouvrier en soie dans le quartier de la côte des Carmélites, se trouvait, jeudi dernier, parfaitement rétabli et se dirigeait vers l'embarcadere du chemin de fer de Paris. Comme il approchait de la gare de Vaise, son attention fut attirée par les cris d'un enfant de douze à quinze ans qui, pêchant à la ligne debout sur la bande d'un bateau, venait de faire un faux pas et de tomber dans la Saône.

« Dépoüiller à la hâte sa capote, se jeter à l'eau et ramener sur la berge le jeune imprudent, fut pour notre grenadier l'affaire de quelques minutes. Après quoi, il tira de son sac un pantalon de recharge et prit congé du jeune garçon, non sans lui avoir recommandé plus de circonspection à l'avenir, attendu qu'il n'aurait pas toujours sous la main un vainqueur de Sébastopol pour le tirer de la rivière. »

DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans le Moniteur :

« Par décision du 23 de ce mois, l'Empereur,

sa conquête. Dans cette lutte silencieuse, il avait consumé ses forces. D'ailleurs, quel que soit l'idéal que nous poursuivons, la destinée jalouse ne nous pardonne pas de l'atteindre et de la saisir. A quelque temps de là, un serviteur entra un matin chez le comte. Le clavecin avait chanté toute la nuit, et jamais, depuis son retour, Sigismond n'en avait tiré des accents si pénétrants, des modulations si touchantes. Jusqu'à l'aube, on avait entendu le même air, interrompu par de courts silences. Quand le serviteur entra, Sigismond était encore au clavecin. Une de ses mains, d'un blanc mat, reposait sur les touches d'ivoire; l'autre pendait languissamment le long de son corps immobile. La tête appuyée sur le dos du fauteuil où il était assis, les yeux fermés, la bouche épanouie en un demi-sourire, il paraissait dormir, il dormait, en effet, d'un sommeil si profond qu'il ne se réveilla jamais. Le jour même des funérailles, les Stolzenfels et les Bildmann laissaient éclater leurs prétentions, et se préparaient à entamer une guerre sans trêve ni merci. Avec le caractère qu'on lui connaissait, il n'était guère presumable que Sigismond eût fait un testament; si s'agissait désormais de savoir qui resterait maître du terrain, des Bildmann ou des Stolzenfels. Les deux partis étaient bien décidés à ne rien céder de leurs droits. Les hostilités allaient commencer, lorsqu'on apprit que le comte Sigismond d'Hildesheim, un mois avant de rendre l'âme, avait déposé son testament dans l'étude de maître Gottlieb. (La suite au prochain numéro.)

sur la proposition du Ministre secrétaire d'Etat au département de la guerre, a nommé une commission spéciale qui est chargée d'examiner un projet de code de justice militaire. »

Les journaux anglais publient la dépêche suivante :

« Berlin, mercredi. — L'acceptation des propositions autrichiennes a été publiée officiellement à Saint-Petersbourg. Cette annonce porte que la principale condition est la neutralisation de la mer Noire, qui sera garantie par un traité entre la Russie. La Russie est prête à discuter les autres questions. » — Havas.

On fait circuler, à la Bourse, des bruits relatifs à une émeute qui aurait éclaté à Saint-Petersbourg, contre la paix; mais bien qu'on n'y croie pas généralement, les cours, après la forte hausse d'hier, n'en n'ont pas moins été fort affectés. Toutes les valeurs ont suivi le mouvement de la rente et ont perdu une partie de leur amélioration d'hier. La position du marché se prête, du reste, à ces brusques variations. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

MINISTÈRE DES FINANCES.

Direction générale des contributions directes.

Un concours pour le surnumérariat dans l'administration des contributions directes sera ouvert au mois d'avril prochain. Les jeunes gens de dix-huit à vingt quatre ans qui désirent y prendre part peuvent, dès ce moment, se présenter à la direction des contributions directes de leur département pour y rédiger leur demande d'admission. La liste des candidats sera close le 10 février.

Pièces à produire :

- 1^o Expédition de l'acte de naissance dûment légalisée;
- 2^o Certificat des autorités locales constatant que le candidat est Français et de bonnes vie et mœurs;
- 3^o Diplôme de bachelier ès-lettres ou de bachelier ès-sciences;
- 4^o La preuve que le postulant s'est, durant six mois au moins, livré, tant sur le terrain que dans les bureaux d'un géomètre, à la pratique de l'arpentage, au levé et au dessin des plans;
- 5^o La preuve qu'il possède un revenu personnel de 1,200 fr. au moins, ou l'engagement pris par sa famille de lui servir une pension annuelle d'égale somme pendant la durée de son surnumérariat;
- 6^o Le certificat d'un médecin délégué par l'autorité attestant que le candidat jouit d'une bonne constitution, qu'il n'a pas de difformité apparente et qu'il n'est atteint d'aucune infirmité qui le rendrait impropre au service des contributions directes.

Etude de M^e MANDIN, notaire à Doué.

TERRAINS ET MARAIS,

Appartenant à la commune des Ulmes,

SITUÉS COMMUNE DE ROU

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En la salle de la Mairie des Ulmes,

Le Dimanche 27 janvier 1856, à midi précis.

Ces terrains seront vendus séparément et par lots.

MISES A PRIX.		
1 ^{er} lot contenant	25 ares 15 cent.	400 f. 80 c.
2 ^e lot	25 ares 15 cent.	400 80
3 ^e lot	28 ares 77 cent.	460 32
4 ^e lot	27 ares 87 cent.	445 92
5 ^e lot	36 ares 16 cent.	576 96
6 ^e lot	33 ares 20 cent.	434 40
7 ^e lot	28 ares 02 cent.	140 10
8 ^e lot	25 ares 18 cent.	125 90
9 ^e lot	29 ares 07 cent.	290 74
10 ^e lot	18 ares 26 cent.	292 16
11 ^e lot	25 ares 35 cent.	456 38

Total 4,032 f. 34 c.

S'adresser, pour prendre connaissance du cahier des charges, soit à M^e MANDIN, notaire, dans l'étude duquel il est déposé, soit à M. BAZILLE-BARRAULT, maire de la commune des Ulmes. (72)

BOURSE DU 24 JANVIER.

3 p. 0/0 hausse 93 cent. — Fermé à 69 20.
4 1/2 p. 0/0 hausse 73 cent. — Fermé à 94 75.

BOURSE DU 25 JANVIER.

3 p. 0/0 baisse 73 cent. — Fermé à 68 43
4 1/2 p. 0/0 baisse 73 cent. — Fermé à 94

P. GODET, propriétaire-gérant.

FAILLITE SAUCÈDE-MARQUIS.

Les créanciers de la faille du sieur Pierre Saucède-Marquis, marchand boulanger, demeurant à Saumur, quartier des Ponts, sont invités à se réunir, mardi prochain 28 janvier, à 8 heures du matin, en la Chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet d'être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination ou le remplacement du syndic, conformément aux dispositions de l'article 462 du Code de commerce.

Le Greffier du Tribunal,
(62) A. DUDOUET.

COMMUNE DES ROSIERS.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre 1856,

1^{er} 30 hectares de terre labourable, situés aux Champillons, joignant le chemin de la Blairie à la Planche-Princé et la route de Beaufort;

2^{em} 10 hectares de terre, situés aux lieux dits : la Planche-Princé, la Maison-Neuve et les Petits-Bois;

3^{em} 10 hectares de terre, situés aux Helles;

4^{em} Et 66 ares de terre, situés dans les Fontaines, près le bourg des Rosiers.

Ces communaux seront affermés par parties.

L'adjudication aura lieu en la salle de la mairie des Rosiers,

Le dimanche 10 février 1856, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu.

S'adresser, pour les conditions, au secrétaire de la Mairie des Rosiers, ou à M^e BEDON, notaire aux Rosiers.

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par Adjudication volontaire,

En l'étude et par le ministère de M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n^o 79,

Le dimanche 2 mars 1856, à midi,

LES DEUX MAISONS

Ci-après désignées,

Appartenant à M^{me} HÉRISSEAU et à son fils,

Savoir :

1^{er} Une maison, située à Saumur, rue du Portail-Louis, n^o 22, occupée par M. Besson, menuisier, composée d'une boutique, arrière-boutique, cour, cave, corridor, deux étages et greniers;

2^{em} Une autre maison, située à Saumur, rue du Portail-Louis, n^o 24, occupée par M. Guignon, marbrier, composée d'une boutique, arrière-boutique, cour, cave, corridor, deux étages et greniers;

Un corps de bâtiment, au fond de la cour, composé d'une cave, rez-de-chaussée et premier étage, avec grenier;

Un troisième corps de bâtiment, aussi dans la cour, composé de deux magasins et de deux greniers.

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, soit à M^{me} HÉRISSEAU et à son fils, soit à M^e DION, notaire. (64)

A VENDRE

LA FERME

DE LA GRANDE-CROIX-DE-LA-VOUTE

Située commune de Saint-Lambert, près Saumur.

Elle est affermée par bail authentique, moyennant 3,000 francs et l'impôt à la charge du fermier.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (65)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

AVIS.

Une SOCIÉTÉ D'ASSURANCES mutuelles contre l'incendie, la mortalité des bestiaux, la dotation des garçons, depuis un an jusqu'à vingt, les prêts hypothécaires, l'escompte; demande un représentant dans les chefs-lieux de départements et d'arrondissements, aux appointements fixes de 1,500 fr., 800 fr. par an et remises. S'adresser, et affranchir, à M. BESSAC, inspecteur divisionnaire, Grand'Rue du Faubourg, 58, Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure.)

Etude de M^e CESBRON, notaire à Doué.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le dimanche 27 janvier 1856, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^e CESBRON, notaire à Doué, à la requête de dame Jeanne Baudin, veuve du sieur Pierre Boutin, marchand de parapluies, demeurant à Doué, à la vente aux enchères des meubles et objets mobiliers dépendant tant de la communauté qui a existé entre ladite dame veuve Boutin et son mari que de la succession de ce dernier.

Cette vente aura lieu en la maison où le sieur Boutin est décédé, à Doué, rue Foulon.

On paiera comptant et avant d'enlever. (67)

A VENDRE

La MAISON de feu M. FARDEAU, Située à Saumur, Grand'Rue,

Consistant en salon de compagnie, salle à manger, cuisine, office, chambres à coucher, grenier, servitudes, cour et petit jardin, joignant au nord la maison de M. Daveau-Ecot.

S'adresser à M. GUENOIS, caissier de la Caisse d'épargne, et à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (68)

A VENDRE

UNE JOLIE MAISON,

En parfait état, Située au Pont-Fouchard, commune de Bagneux,

Et un CLOS, près ladite maison, contenant deux hectares, dont partie est en jardinage et le surplus en vigne, et dans lequel se trouve une petite maison avec cellier, pressoir, écurie et belle cave voûtée sous tout le bâtiment.

S'adresser, pour traiter, à M. GAURON-LAMBERT, à Saumur, ou à M^e DUTERME, notaire. (69)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

7,000 FRANCS à placer à rente viagère, sur une seule tête de 63 ans.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur. (50)

GRAND CHOIX DE DESSINS A BRODER

Rue de la Tonnelle, maison Comte.

Les Dames trouveront à cette adresse un grand choix de DESSINS A BRODER, du genre le plus nouveau. (54)

UN TIRAGE le 31 janvier courant. — 500,000 fr. à GAGNER.

EN ENVOYANT 12 F. 50 C. à M. JAY, rue d'Enfer, n^o 53, à Paris, on recevra de suite:

- PREMIÈREMENT : DIX numéros des grandes Loteries autorisées (dont 7 des Orphelines de Paris donnant seuls droit à l'ouvrage de librairie), envoyés sous enveloppe par la poste.
- DEUXIÈME : L'un des ouvrages ci-après désignés, au choix, savoir : 1^o les Poésies complètes illustrées de VICTOR HUGO; — 2^o le Musée universel magnifiquement illustré; — 3^o les Œuvres complètes de MOLIÈRE; — 4^o la Galerie de Saint-Bruno (24 planches in-folio gravées sur acier); — 5^o Douze Romans illustrés de BALZAC; — 6^o le Trou de l'Enfer, par ALEX. DUMAS. — L'ouvrage de librairie qui aura été choisi sera expédié FRANCO par toute la France.

TROISIÈME : Les Listes des différents Tirages qui se succéderont, envoyées franco sous bande par la poste.

A VENDRE

Une rente foncière de 75 fr.

S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (70)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par Adjudication,

En totalité ou en 2 lots, Le dimanche 3 février 1856, à midi,

En l'étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

1^o Une MAISON, sise au Pont-Fouchard, au lieu dit les Sables, commune de Bagneux: 3 chambres, cellier, puits, cour et jardin.

2^o Et un TERRAIN propre à bâtir, situé au même lieu, contenant 5 ares, avec une façade de 12 mètres 68 centimètres sur la grande route.

S'adresser à M. RENAULT-BUZARD, à Saint-Cyr, ou audit M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En la maison de M. DE MESSEMÉ, à Chacé,

Le dimanche 27 janvier 1856, à midi,

Par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur,

LES VIGNES

CI-APRÈS, Situées commune de Chacé.

1^{er} En 7 lots, un morceau, situé au lieu dit les Frogères ou les Poyeux, contenant 1 hectare 7 ares 83 centiares, formant plusieurs haches, et joignant au nord les sieurs Cyr Chasles, Paul Pasquier et Couzineau, au levant les sieurs Hutault, Couzineau, Jean Denieau et autres, au midi les sieurs Jean Denieau et autres et le sentier des Poyeux, et au couchant le chemin des Caves et les sieurs Sanzay et Cyr Chasles.

2^{em} En 5 lots, un morceau, situé au lieu dit les Hauts-Champs, contenant 70 ares 80 centiares, joignant au nord le sieur Julien Sanzay, au levant l'ancien chemin de Loudun, au midi les sieurs Fouchard, Moriceau et autres, au couchant le sieur Jean Chauvet.

3^{em} En 9 lots, un morceau, situé au lieu dit les Clos-Liziers, contenant 2 hectares 17 ares 30 centiares, joignant au nord M. Chauvet-Besnier et autres, au levant le sieur Etienne Robin, au midi et au couchant le chemin des Clos-Liziers.

4^{em} Et en un seul lot, un morceau, au canton des Bouts-de-Vincent, contenant 10 ares 8 centiares, joignant au nord le sieur Louis Pasquier, au levant le sieur Rébeilleau de Saint-Cyr, au sud-ouest l'ancien chemin de Loudun.

S'adresser, pour prendre connaissance du cahier des charges, à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (28)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

Le PARC de VERRYE, situé dans la commune de Verrye à 4 kilomètres de Saumur.

Ce parc, de la contenance de 124 hectares 37 ares 26 centiares, est divisé en 17 coupes.

Il est entouré de chemins; son exploitation est très-facile.

Les taillis sont d'une belle venue.

Il existe sur cette propriété 19 cents à 2 mille arbres-futaie, d'une valeur de plus de 25,000 francs.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (21)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

FONDS A PLACER

A terme ou à rente viagère.

Etude de M^e BAUDRY, notaire à Varennes.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE PROPRIÉTÉ,

Située commune de Saumur, à un kilomètre de cette ville.

Cette propriété d'un abord facile en toute saison, forme la partie orientale de l'île Dussol;

Elle comprend, outre les bâtiments de ferme, huit hectares d'excellente terre labourable, treize hectares de prairie, pâture et paccage et sept hectare d'oseraie en plein rapport.

Le tout est affilé d'une grande quantité d'arbres de toute sorte.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M. BINEAU, docteur médecin à Saumur; soit à M^e BAUDRY, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

A LOUER

Pour la Saint-Jean,

Une MAISON, rue de la Petite-Douve, 9, occupée par M. CHALON, marchand de chevaux.

S'adresser à M^{me} CAMAIN, rue Cendrière. (71)

A CEDER

Pour cause de santé,

MAGASIN D'ÉPICERIE ET DE DROGUERIE,

Situé au centre de la ville d'Angers.

S'adresser au Bureau du Journal.

A LOUER PRÉSENTEMENT

ou à la St-Jean prochaine,

APPARTEMENTS et CHAMBRES, situés à Saumur, quai de Limoges, n^o 153.

Au même n^o, MAISON POUR BOULANGERIE à louer pour la St-Jean 1857.

S'adresser à M^{me} Godin, dans la maison. (17)

Chez MM. MORIN et MAILLET, successeurs de M. Besson-Morin,

COLLE-POISSON LIQUIDE

Pour la clarification des Vins blancs. Un franc 50 le litre.